



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

153^e Assemblée de l'UIP

Arusha
(République-Unie de Tanzanie)
5-9 octobre 2026



Allocution de Mme Anda Filip Secrétaire générale de l'UIP

Cérémonie inaugurale de la 153^e Assemblée de l'UIP

Arusha, 5 octobre 2026

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Premier Ministre de la République-Unie de Tanzanie,
Monsieur le Président de l'Assemblée nationale de Tanzanie,
Madame la Présidente de l'UIP,
Mesdames et Messieurs les Présidents de parlement, chers parlementaires,
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de m'adresser à vous à l'ouverture de ma première Assemblée en qualité de Secrétaire générale de l'UIP. Je tiens tout d'abord à remercier nos hôtes pour leur accueil dans ce magnifique pays, pour leur chaleureuse hospitalité et pour leur engagement indéfectible envers l'UIP.

J'adresse mes remerciements les plus sincères et ma profonde gratitude à Son Excellence Mme Samia Suluhu Hassan, Présidente de la République-Unie de Tanzanie, dont l'engagement et le soutien personnels ont rendu possible cette Assemblée.

Je voudrais également profiter de cette occasion pour féliciter la Présidente de l'UIP, la Dr Tulia Ackson, pour le travail inlassable qu'elle a accompli à la tête de notre organisation durant ces trois dernières années. Nous sommes ravis d'être ici, dans son pays natal, et il serait difficile de trouver un cadre plus symbolique pour rendre hommage à son remarquable leadership.

Permettez-moi aussi de vous remercier à nouveau très sincèrement, vous, les Membres de l'UIP, de la confiance que vous m'avez accordée en m'élisant Secrétaire générale plus tôt cette année. C'est un véritable privilège pour moi d'œuvrer au service de l'UIP, une organisation exceptionnelle qui s'attache depuis des décennies à promouvoir la paix et la compréhension mutuelle. Une organisation qui a fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation au fil du temps. Une organisation qui continue de s'agrandir, de nouveaux parlements et autres parties prenantes souhaitant rejoindre notre réseau parlementaire mondial.

La résilience de l'UIP n'est pas le fruit du hasard. Si elle a traversé les décennies, c'est parce qu'elle a su évoluer sans jamais perdre de vue sa raison d'être. Elle est toujours restée solidement ancrée dans son histoire, sans jamais s'y enfermer. En tant que nouvelle Secrétaire générale, je veillerai à perpétuer cet esprit en contribuant à faire de l'UIP une organisation moderne, en phase avec les enjeux de notre temps, tout en préservant ce qui a toujours fait sa singularité – le dialogue au-delà des clivages politiques et un travail de fond, mené avec patience, pour favoriser la compréhension et la coopération entre les parlements et les parlementaires.

Il est donc particulièrement opportun que le début de mon mandat coïncide avec l'adoption d'une nouvelle stratégie ambitieuse de l'UIP pour 2027-2031. Cette stratégie me confie un mandat clair : intensifier nos travaux autour de trois objectifs prioritaires, à savoir bâtir des parlements forts et inclusifs, faciliter la diplomatie parlementaire et l'action conjointe, et renforcer l'UIP en tant qu'organisation réactive et redevable. Votre stratégie sera mon fil conducteur à l'aube de cette nouvelle ère pour l'UIP.

F

#IPU153

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Le thème de cette Assemblée, *Renforcer la bonne gouvernance et les capacités des populations locales grâce à l'inclusion, à la confiance et à l'égalité des chances*, s'inscrit directement dans le premier objectif de la nouvelle Stratégie. Pour que la démocratie soit florissante, il faut que les parlements soient inclusifs et efficaces. Ils doivent être le reflet des sociétés qu'ils représentent : ils doivent non seulement respecter l'égalité entre les sexes, mais aussi être sensibles au genre ; et ils doivent ouvrir leurs portes aux jeunes et aux autres groupes sous-représentés.

La bonne gouvernance implique que les parlements et les autres institutions publiques soient au service de la population et lui permettent d'influencer les décisions qui ont une incidence sur sa vie. J'attends donc avec intérêt les contributions de nos Membres sur ce point essentiel. Vos débats permettront d'aboutir au Communiqué d'Arusha, qui, j'en suis convaincue, servira de référence pratique pour rendre les parlements plus forts, plus représentatifs et plus respectés.

Le deuxième objectif de la nouvelle Stratégie, consacré à la diplomatie parlementaire et à l'action commune, prend tout son sens lors de nos Assemblées. Aucune autre instance ne rassemble les parlementaires de cette manière, en leur offrant un espace de dialogue et collaboration par-delà les clivages et divisions. Et cette Assemblée ne fait pas exception. Nos organes spécialisés se réuniront pour partager leurs bonnes pratiques et rechercher des solutions aux défis de notre époque – notamment en menant des consultations sur les voies d'une coexistence pacifique au Moyen-Orient et sur le règlement pacifique de la guerre en Ukraine. Je suis fermement convaincue que nous pouvons mobiliser la volonté politique des parlementaires du monde entier pour faire en sorte que les voix de la raison et de la paix se fassent entendre au-delà du bruit des affrontements.

Le troisième objectif stratégique exige un effort collectif pour rendre notre organisation aussi efficace que possible, alors que le monde évolue rapidement. Il s'agira de renforcer notre engagement en faveur des décisions et résolutions de l'UIP ainsi que leur suivi, de mieux mesurer leur impact pour rendre vos réalisations plus visibles, de nouer des partenariats stratégiques et d'intensifier nos efforts de communication. C'est ainsi que nous ferons de l'UIP une organisation plus redevable et plus réactive.

Répondre aux grands enjeux mondiaux fait partie de la culture de notre organisation. Je voudrais aujourd'hui appeler votre attention sur l'un d'eux, qui évolue à une vitesse sans précédent et bouleverse nos sociétés de manières que nous n'aurions pas imaginées : l'intelligence artificielle, dont chacun reconnaît qu'elle offre des possibilités extraordinaires, mais présente aussi des risques extrêmes.

Les résolutions adoptées par l'UIP en 2024 sur les armes létales autonomes et sur l'impact de l'intelligence artificielle sur la démocratie et l'état de droit nous confèrent un mandat fort. Nous avons recensé des travaux sur les questions liées à l'IA dans plus de 70 parlements, notamment en ce qui concerne les modifications législatives nécessaires. Mais il faut bien le dire : la vitesse à laquelle les choses changent est alarmante. L'IA évolue au rythme de la technologie, tandis que la gouvernance suit celui de la politique. Le décalage entre les deux est déjà considérable et ne cesse de s'accroître. Nous devons redoubler d'efforts, tant au sein de l'UIP que dans nos parlements respectifs.

Cette Assemblée sera l'occasion pour nous de débattre des applications militaires de l'IA, de ses effets sur l'emploi et les enfants, des questions éthiques qu'elle soulève, ainsi que des violences numériques visant les parlementaires. J'invite tous les Membres de l'UIP à faire du débat sur l'IA une priorité au sein de leurs parlements respectifs. Nous devons garantir un contrôle démocratique du développement et de l'utilisation de l'IA, en veillant à ce que les êtres humains en gardent pleinement la maîtrise. Nous devons également renforcer la coopération internationale pour définir des règles communes en matière de sécurité de l'IA. Nous avons d'ores et déjà appelé à l'élaboration d'un pacte mondial sur les risques extrêmes liés à l'IA. Nous devons donner à l'innovation les moyens de progresser, tout en l'encadrant par des garde-fous définis selon des processus démocratiques. Je suis convaincue que la diplomatie parlementaire peut contribuer à renforcer la coopération, notamment entre les grands acteurs du secteur, afin que nous puissions garantir ensemble une gouvernance responsable de l'IA.

Enfin, je voudrais dire quelques mots de l'état du multilatéralisme aujourd'hui. À l'instar de l'évolution de l'IA, les bouleversements qui secouent le système multilatéral mondial suscitent de profondes inquiétudes. Nous sommes face à un choix : laisser un système imparfait continuer de se dégrader ou avoir le courage de le renouveler. J'estime que les parlements doivent occuper la place qui leur revient au premier plan des efforts déployés pour bâtir une ONU forte et à même de remplir sa mission. L'UIP continuera de faire entendre la voix des parlementaires, en leur qualité de représentants du peuple, dans les processus mondiaux. En effet, un système multilatéral qui agit au nom des citoyens mais relègue leurs représentants élus à la marge néglige une dimension essentielle de la démocratie.

Mesdames et Messieurs,

Nous voyons combien les conflits et les désaccords font souffrir le monde. Ce qui lui manque de plus en plus, ce sont des espaces où les désaccords peuvent donner lieu à un dialogue, et où le dialogue peut faire avancer les choses. L'UIP est l'un de ces rares espaces – j'en suis profondément convaincue.

Alors que les divisions se creusent et que la confiance s'effrite, la diplomatie parlementaire n'a jamais été aussi nécessaire. Et, de son côté, l'UIP n'a jamais été aussi prête à remplir son rôle d'organisation mondiale des parlements nationaux, en réunissant les parlementaires alors même que le monde tend à les éloigner les uns des autres.

Telle est la tâche qui nous attend. Et je me réjouis à la perspective d'écrire avec vous le prochain chapitre de l'histoire remarquable de l'UIP.

Je vous remercie.